

EMBALLAGES

CHEZ VOUS, TOUS
LES EMBALLAGES
SE TRIENT

Nouveau !



En vrac dans le bac.
Vous pouvez les compacter.
Ne pas les imbriquer.
Pas d'objets, que des emballages.

INTERDITS : papiers, sacs
d'ordures ménagères, verre,
objets divers, textiles...



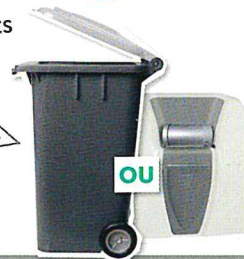
Mon Mémo Tri

DÉCHETS RÉSIDUELS



Déposez vos déchets
dans des sacs bien
fermés

INTERDITS : déchets
dangereux, piles, petits appareils
électriques, végétaux...



BIODÉCHETS



Mettez vos biodéchets dans des
sacs « Ok compost »
ou du papier journal.



INTERDITS : litières d'animaux
minérales et végétales, couches
culottes, cendres, balayures...



PAPIERS

TOUS LES PAPIERS
SE TRIENT
ET SE RECYCLENT



Pour ne plus recevoir de publicité
dans votre boîte aux lettres,
pensez au Stop pub !

INTERDITS : films
plastiques, papier sulfurisé,
photos, autocollants,
papiers souillés ou brûlés...



VERRE

(Pots, bouteilles et bocaux)



Ne lavez pas les emballages.
Enlevez bouchons et capsules.
Pensez au voisinage...
Ne jetez qu'entre 8h et 22h !

INTERDITS : verre de vaisselle,
miroirs, ampoules, capsules,
couvercles et bouchons...



DÉCHÈTERIES



Pensez-y avant de venir :
Optimiser vos allers-retours si possible.
Trier vos déchets par matériau.
Pliez vos cartons.

INTERDITS : sacs
d'ordures ménagères,
pneus, bouteilles de gaz,
extincteurs, amiante...

+ d'infos ? Des questions ?

Contactez le Smictom
au 02 99 57 04 03

accueil@smictom-paysdevilaine.fr
www.smictom-paysdevilaine.fr

Les emplacements des conteneurs verre et papiers et les horaires des déchèteries sont disponibles sur le site Internet.

POUR RECYCLER, ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES DU TRI

CITEO

Donnons ensemble une
nouvelle vie à nos produits.

